

DEMANDE DE SERVICE DE MOBILITE INTERBANCAIRE

Le(s) soussigné(s), titulaire(s) des comptes à vue particuliers en euro suivants:

BE

auprès de Record Bank, au nom de:
(indiquer le libellé complet de ce compte à vue)

BE

auprès de l'ancienne banque, au nom de:
(indiquer le libellé complet de ce compte à vue)

- demande(nt) à Record Bank et à l'ancienne banque de mettre en œuvre le Service de mobilité interbancaire pour les comptes à vue précités, conformément aux conditions prévues par le Règlement relatif au Service de mobilité interbancaire (**cocher une option**):

transfert des ordres de paiement
 liquidation de l'ancien compte à vue
 transfert des ordres de paiement avec liquidation de l'ancien compte à vue

- déclare(nt) être d'accord sur le traitement et la communication de ses/leurs données à caractère personnel aux fins de bonne exécution du Service de mobilité interbancaire.
- En cas de demande de liquidation de l'ancien compte à vue avec carte(s) de crédit liée(s):
 - s'engage(nt) explicitement à remettre immédiatement à l'ancienne banque toutes ces cartes après les avoir découpées (la puce doit aussi être coupée en deux). Si, et tant que ces cartes n'ont pas été récupérées par l'ancienne banque, le(s) titulaire(s) sera/seront seul(s) responsable(s) de toutes les opérations qui viendraient encore à être effectuées. En signant le présent formulaire, le(s) titulaire(s) reconnaît/reconnaissent explicitement qu'aucune responsabilité de l'ancienne banque ne peut être invoquée en la matière.
 - donne(nt) explicitement mandat à Record Bank de payer, à première demande de l'ancienne banque, via le nouveau compte à vue et dans les limites autorisées, les dépenses effectuées à l'aide de ces cartes.
- confirme(nt) avoir reçu un exemplaire du Règlement relatif au Service de mobilité interbancaire, en avoir pris connaissance et déclare(nt) être d'accord quant à son application.

Fait en deux exemplaires à Date :

Titulaire(s) du compte		Signature(s)	
Nom	Prénom	Nouveau compte à vue	Ancien compte à vue